



Budget 2021

Un budget 2021 en faveur des solidarités, des équipements publics et de l'amélioration du cadre de vie.

Publié le 4 janvier 2021

Les orientations du budget 2021

Le conseil municipal a approuvé le 17 décembre 2020 le budget primitif 2021 de la ville. Catherine Fourcade, adjointe aux finances, a présenté le premier budget primitif préparé par la nouvelle municipalité.

L'exercice budgétaire 2020 se termine dans des circonstances exceptionnelles pour notre ville : la pandémie de Covid-19 a pour conséquence une baisse de recettes de 1,6 M€ et une augmentation des dépenses de plus de 950 000 € sur la seule année 2020.

Le budget 2021 et son élaboration sont également marqués par la persistance de la pandémie liée à la deuxième vague. Ce contexte conduit à une crise économique et sociale alors que l'Etat ne semble pas disposé à aider les communes dans cette période d'incertitudes et de coût budgétaire important supporté par les villes.

Pour autant, la commune du Kremlin-Bicêtre agit pour protéger et accompagner les Kremlinois en 2021. Le bouclier communal se poursuivra, avec notamment la décision de la majorité municipale de ne pas augmenter les taux d'imposition ainsi que les tarifs des services publics de la ville.

La nouvelle majorité municipale porte un programme ambitieux de 118 engagements. La confiance des Kremlinois est une obligation de réussite de cette feuille de route pluri-annuelle. En 2021, plusieurs chantiers seront conduits pour améliorer la vie quotidienne des Kremlinois et leur permettre une plus grande implication dans la vie de la cité.

De même, l'avenir de notre ville ne saurait être oublié. Il s'anticipe et se construit dès à présent. C'est pourquoi de nouvelles études et de nouveaux projets en investissement seront lancés, qui s'inscrivent dans le cadre des engagements pris par la nouvelle municipalité.

Chiffres clés

- 1 million € : travaux dans les bâtiments scolaires
- 300 000 € : pour des préemptions afin de diversifier le commerce local

- 200 000 € : aménagements de squares
- 27 % : baisse des indemnités des élus par rapport à 2020
- 59 % des dépenses de fonctionnement sont dédiés au personnel municipal, car la ville fait le choix de la régie pour ses services publics
- 414 000 € : subvention au Centre communal d'action sociale (CCAS)
- 0 % : pas d'augmentation des taux d'impôts locaux et des services publics de la ville (périscolaire, cantine, etc.)

Le budget en images

Focus bouclier communal : mise en place d'un dispositif de soutien aux commerçants kremlinois

Le dispositif adopté par le conseil municipal vise deux objectifs :

- Aider les commerçants à se maintenir dans les centres villes et de pouvoir continuer à vendre, écouler les stocks et limiter la perte de chiffre d'affaire sur la période stratégique des fêtes de fin d'année.
- Accompagner les commerçants pour apporter des solutions adaptées à leurs activités et destinées à les soutenir durablement.



Une aide financière communale de 900 € est apportée aux commerçants indépendants domiciliés au Kremlin-Bicêtre, dans un plafond de subventions publiques de 80 % par rapport à la dépense. Ce dispositif contribue à soutenir et à moderniser les commerces de proximité. Sa mise en œuvre associera également l'école EPITECH installée au Kremlin-Bicêtre. Cette établissement d'enseignement supérieur s'est proposé de mobiliser des étudiants pour répondre aux demandes d'accompagnement des commerçants, d'établir un diagnostic et des préconisations pour la numérisation des commerces de proximité de la ville.

Les commerçants qui souhaitent bénéficier de cette aide financière peuvent prendre contact avec le service commerce de la ville : **commerces@ville-kremlin-bicetre.fr**.

Parmi les autres délibérations adoptées, le conseil municipal a approuvé :

- Des subventions ont été allouées à des associations œuvrant dans le lien social et les solidarités.
- Les associations sportives kremlinoises ont reçu des subventions pour les 4 prochains mois et s'engagent dans une démarche de concertation et de remise à plat autour de nouvelles conventions d'objectifs liant la ville et les clubs sportifs.